



COMMUNIQUE DES RETRAITES CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, UNSA et FGR-FP

LE NIVEAU DES RETRAITES NE DOIT PAS CONTINUER A BAISSER !

Année après année les retraités constatent une baisse continue de leur pouvoir d'achat.

Une simple comparaison donne toute la mesure du décalage entre la revalorisation effective sensée maintenir le pouvoir d'achat des retraités et les augmentations auxquelles les retraités doivent faire face. Trop de hausses ne sont pas prises en compte pour le calcul de l'inflation retenue. La revalorisation des pensions basée sur l'inflation est insuffisante pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités.

La part des dépenses contraintes (logement, assurances, impôts...) est en augmentation constante, quelques exemples chiffrés en 2009 :

- Assurances : hausse du tarif habitation entre 2 % et 5 %
- Mutuelles : hausse en moyenne de 3,5 % à 4 % (de nombreux retraités ne peuvent plus de payer de complémentaire santé).
- Electricité : hausse de 1,9 % en moyenne
- Gaz : hausse de 15,2 % en 2008, baisse de 11,3 % en avril 2009 : reste une hausse de 3,9 %

Les difficultés rencontrées par les retraités dans l'accès aux soins s'aggravent. La prise en charge de la perte d'autonomie est de plus en plus coûteuse. Les dépenses de santé représentent une charge importante (11 % de leur budget) :

- hausse du forfait hospitalier de 12,5 %
- déremboursements de médicaments
- dépassements d'honoraires et franchises
- reste à charge pour le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie
- coût prohibitif des séjours en maison de retraite (de 1 500 à 3 000 euros)

La pauvreté frappe durement les retraités et personnes âgées. Ils sont actuellement 12 % à recourir à l'aide alimentaire !

Sur les 14 millions de retraités, 4 millions perçoivent le minimum contributif (579,85 € en 2008) et plus de cinq millions entre 800 et 1100 €. Plus d'une retraitée sur trois perçoit moins de 700 € par mois et une sur deux moins de 900 €.

**C'est pourquoi, à l'appel de leurs organisations syndicales,
les retraités manifesteront dans toute la France
le mercredi 24 février 2010,**

**DOLE – 10 H 00 – Place de la Sous-préfecture
LONS LE SAUNIER – 10 H 00 – Devant la Préfecture**